RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CFA ACADÉMIQUE DU LIMOUSIN

BMA Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse



Métiers des arts et de la mode
| BMA - Brevet des Métiers d'art

CODE RNCP n° 42110 - Diplôme de niveau 4
Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse
Date de publication : 21/04/2026

Fiche formation mise à jour le 19 novembre 2026

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Lycée Jean Jaurès - Aubusson

Métiers

Tapissier d'ameublement

Objectifs de la formation

- Développer les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer le métier de Lissier. Posséder une culture globale et générale de la tapisserie.
- Exécuter une tapisserie de basse lisse à partir d'un carton ou d'une œuvre historique.
- Connaître les fondamentaux permettant la réalisation et l'utilisation des couleurs.
- Développer le sens de l'observation et de la créativité.
- Connaître la technologie des fibres textiles et matériaux souples afin de les utiliser à bon escient.
- Situer une tapisserie dans un contexte historique et culturel.
- Analyser et mettre en œuvre les données plastiques de l'exécution de l'œuvre.
- Exercer son activité dans une entreprise artisanale ou une manufacture.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Histoire de l'art
- Mathématiques-chimie
- Français
- Culture plastique
- Langues Vivantes
- EPS

Domaine Professionnel

- Technique et technologie du tapis et de la tapisserie
- Projet de réalisation
- Connaissances des milieux de création
- Vie sociale et professionnelle

Poursuite d'études

A l'issue de cette formation, les étudiants pourront accéder au métier d'artisan capable de concevoir et de réparer des tapis et des tapisseries.

Infos pratiques

Pré-requis

Après un CAP du même domaine

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)